
Objet : Conseil ED SPI

Date : Mercredi 26 février 2020, 9H-11H

Présents : Jean-Luc Battaglia, Henri Bertin, Julien Bonvalet, Pascal Bordé, Brigitte Bordes, Thomas Capelli, Olivier Caty, Yann Deval, Romane Dumon, Franck Gobet, Nicolas-Alexandre Goy, Francis Hardouin, Nathalie Labat, Éric Mével, Jean Oberlé, Fabrice Piquemal, Philippe Poulin (représentant Cécile Zakri), Sylvie Renaud, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat (représentant Brahim Lounis), Ionel Vechiu (représentant Nadine Couture), Valérie Vigneras, Gérard Vignoles.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Mejdî Azaiez, Stéphane Baste, Jean-Christophe Batsale, Philippe Bouyer, Jérôme Cayssol, Benjamin Coquillas, Emmanuel Di Folco, Audrey Giremus, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Fabio Pistolessi, Jean-Luc Pozzo, Paul Quinoman, Thierry Toupance, Alois Würger.

Les directeurs d'unités et les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés.

1. Analyse des demandes d'ADT et d'autorisation d'inscription à l'HDR.

Six candidats ont été reçus par le directeur de l'école doctorale et ont présenté des dossiers pour lesquels des rapports internes ont été sollicités.

Les rapporteurs présents font état des dossiers, ou les rapports sont lus par le directeur de l'école doctorale en cas d'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale transmet toutes ces demandes avec un avis très favorable.

Ces demandes seront présentées au Conseil Académique Restreint du 19 mars 2020.

2. China Scholarship Council.

Vingt sujets ont été déposés sur ADUM et présélectionnés par l'ED.

Seuls sept étudiants ont été identifiés par les porteurs de sujets.

Les dossiers de candidature ont tous fait l'objet d'un avis favorable remonté auprès du collège des EDs. Les candidats ont tous reçu un courrier d'admission conditionnelle. Ils peuvent donc soumettre leur candidature pour le financement sur le site du CSC. Les résultats des sélections seront publiés à la fin Mai 2020.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

3. Campagne "Doctorat handicap 2020".

Le collège des EDs propose le financement jusqu'à 2 contrats doctoraux (sur 7 dossiers éligibles).
La seule candidature reçue à l'ED est remontée.

Annonce des résultats : avril 2020.

4. Campagne "Doctorat international IdEx 2020" – Mobilité, internationalisation des études doctorales.

La sélection des bénéficiaires se fait sur des critères définis par l'IdEx :

- Excellence scientifique du candidat, du laboratoire de rattachement, de l'environnement d'accueil
- Pertinence du projet de mobilité dans le projet scientifique et professionnel du candidat
- Nature du partenariat, jugée à l'aune du potentiel effet structurant sur la dynamique partenariale plus globale du site (niveau d'institutionnalisation du partenariat, amorçage de coopérations plus larges, réputation de l'environnement d'accueil).

Les candidatures sont analysées et le Conseil de l'ED valide le classement.

Annonce des résultats : avril 2020.

5. Campagne "Doctorat international IdEx 2020" – thèses en partenariat international sur destinations ciblées.

L'IdEx propose le financement de 8 contrats doctoraux à hauteur de 100 % (sur 10 dossiers éligibles).

L'évaluation des dossiers se fait sur la base de critères définis en collège des EDs :

- La qualité du sujet (domaine de recherche, originalité et pertinence du projet, réputation de l'environnement, reconnaissance internationale des équipes de recherche...).
- La nature du partenariat, son niveau d'institutionnalisation, l'antériorité de la relation, l'amorçage de coopérations plus larges.
- L'ouverture internationale du projet
 - . présence partagée et équilibrée du doctorant entre les deux établissements ;
 - . formalisation de cotutelles dès lors que le cadre réglementaire le permet ;
 - . participation du doctorant à des événements internationaux.
- L'engagement du partenaire à contribuer à la relation partenariale en finançant un second projet.

Les 2 projets reçus sont transmis avec un avis A+.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

6. Appel à projets "Doctorat interdisciplinaire 2020".

Le collège des EDs propose le financement de 5 à 7 contrats doctoraux (sur 22 dossiers éligibles).

L'évaluation des dossiers se fait sur la base de critères définis en collège des EDs :

- 1) Interdisciplinarité avérée entre les 2 porteurs de projets
- 2) Répartition et contribution équilibrée des 2 encadrants
- 3) Originalité et intérêt du sujet
- 4) Profil du doctorant et formation complémentaire bien identifiés

Les 4 projets reçus sont transmis avec un avis A+, A ou B.

7. Appel "Contrat doctoral UBx sur sujet - ED SPI".

Lors du conseil du 16 décembre 2019, il a été proposé qu'un premier contingent de douze contrats doctoraux (CD) serait attribué en mars.

Les candidatures pour les contrats doctoraux sur sujet sont analysées et le Conseil de l'ED valide les sujets retenus sur proposition des disciplines.

Les six contrats doctoraux restants seront attribués lors d'un second contingent sur la base du « mérite de l'étudiant » à la fin du mois de Juin après les résultats des formations Master.

→ **Sélection des candidats**

Les directeurs de thèse dont le sujet de thèse a été retenu par l'école doctorale (appel "Contrat doctoral UBx sur sujet - ED SPI") seront contactés par l'école doctorale pour les informer de l'attribution d'un CD et des démarches pour le dépôt des sujets sur ADUM et la sélection des candidats :

- dépôt du sujet de thèse sur ADUM (pour mise en ligne par l'ED, après avis du directeur de laboratoire)
- transmission à l'école doctorale d'un descriptif du processus de sélection des candidats pour leur thèse, nombre de candidats, classement, raisons du choix final de la personne retenue

Le dossier de candidature doit être déposé sur ADUM avec les pièces justificatives suivantes :

- curriculum vitae avec résultats académiques (2 pages maximum)
- une lettre de motivation
- une ou deux lettres de recommandation pour un étudiant extérieur à UBx
- une attestation du dernier diplôme obtenu
- un relevé de notes des Masters 1^{ère} et 2^{ème} années

Les candidatures reçues pourront être examinées et validées lors du prochain Conseil de l'école doctorale qui devrait avoir lieu fin mai (*date précisée ultérieurement*).

8. Abandon de thèse CD MESRI / financements CD MESRI vacants.

Un candidat retenu en juillet 2018 sur un financement CD MESRI (AAP Département ST en soutien aux nouveaux titulaires de l'HDR) a démissionné en octobre 2019.

Il reste donc un an de financement disponible, à partir de septembre 2020.

L'équipe de direction de l'école doctorale propose de lancer un appel à candidats auprès des laboratoires rattachés à l'ED SPI pour rechercher, dans les meilleurs délais, un(e) candidat(e) sur un autre sujet de thèse et rappelle qu'un contrat doctoral pourra être restitué sous réserve de pouvoir apporter un financement complémentaire pour compléter le contrat doctoral en 2ème et 3ème année. Le versement du financement MESRI n'étant pas interrompu, une thèse qui débiterait en septembre 2020 nécessiterait un complément de 24 mois de salaire, mobilisable à partir de septembre 2021.

Un autre candidat retenu en juillet 2019 a reçu tardivement (après signature du contrat doctoral) un avis défavorable du FSD.

En raison du calendrier, la directrice de thèse (IMS) est invitée à rechercher un(e) autre candidat(e) pour la rentrée universitaire prochaine et à apporter un financement complémentaire pour compléter le contrat doctoral.

En l'absence de candidat(e) en mai 2020, l'ED lancera également un appel à candidats à l'ensemble des directeurs d'unité pour pallier ce désistement.

Au moment de l'inscription de l'éventuel(le) candidat(e) retenu(e) à la rentrée prochaine, un financement complémentaire d'1 an devra être acquis et disponible à partir de septembre 2022.

9. Règlement intérieur.

Un nouveau règlement intérieur a été transmis aux membres du conseil.

Un retour est attendu d'ici le mois de mai pour permettre sa validation lors du prochain conseil de l'ED.

Collège des écoles doctorales

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**
N°209

10. Informations générales.

✓ HCERES, campagne évaluation vague B :

En prévision de l'autoévaluation de l'HCERES, le conseil de l'ED valide la proposition de questionnaire à destination des doctorants.

Ce questionnaire (préparé via l'application Sphinx) sera envoyé aux doctorants au mois de mars.

→ **Bilan + Évaluation :**

(fonctionnement et adossement scientifique de l'école ; encadrement et formation des doctorants, suivi du parcours professionnel des docteurs)

Date limite (collège ED) : 30 Juin 2020

Présentation dossier bilan : conseil ED Mai 2020 + analyse SWOT

→ **Projet prochain contrat quinquennal (2022 à 2027) :**

(un paragraphe pour chacun des trois domaines d'évaluation)

Date limite (collège ED) : 1^{er} Septembre 2020

Appel + élection porteur(e) de projet : conseil ED Mai 2020

Présentation dossier complet : conseil ED Juillet 2020

✓ Lancement d'un appel pour des formations disciplinaires de l'ED SPI :

Comme l'an dernier, l'ED SPI va lancer un appel interne auprès des chercheurs et enseignants-chercheurs pour diversifier son offre de formations disciplinaires auprès de ses doctorants.

✓ Organisation d'une formation doctorale thématique :

« Modélisation et Simulation Numérique Multi-échelles » 3^{ème} édition

(ED SPI / ED Euclide / ED SEA)

(29 Juin – 1^{er} Juillet 2020) Pau

Une demande de contribution de l'ED SPI à hauteur de 1k€ est validée par le conseil.

✓ Organisation d'une formation transverse :

Camp thématique photonique en 2021 (2j)

Le camp visera à promouvoir la photonique pour les jeunes générations.

Collège des écoles doctorales

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**
N°209

✓ Comité de suivi individuel :

Le conseil de l'ED valide le calendrier des entretiens avec les doctorants en deux vagues :

- . envoi du rapport d'étape aux doctorants en 1^{ère} et 2^{ème} année : Mars/Avril 2020
- . entretiens du comité de suivi individuel : Mai à Juillet 2020

- . envoi du rapport d'étape aux doctorants en 3^{ème} année et plus : Mars/Avril 2020
- . entretiens du comité de suivi individuel : Septembre à Novembre 2020

Seuls les doctorants de 3^{ème} année qui ne seront pas en mesure de soutenir avant la fin de l'année civile seront concernés par le comité de suivi individuel à partir du mois de septembre afin que l'ED puisse donner un avis pour une réinscription dérogatoire.

✓ Journée annuelle de l'ED SPI :

La journée annuelle de l'ED SPI aura lieu le jeudi 12 mars 2020 sur le site du Haut Carré.

✓ Prix de thèse 2019 Aerospace Valley :

Cette année, l'ED SPI n'a reçu qu'une seule candidature.

Pour rappel, deux prix sont décernés : l'un pour la région Nouvelle-Aquitaine et l'autre pour la région Occitanie.

En 2019, **3000 €** ont été attribués par chaque région.

✓ Prix de thèse 2020 de l'université de Bordeaux :

Lancement de l'appel en mars 2020.

Prix réservé aux docteurs ayant soutenu en 2019.

Prochain conseil fin Mai 2020.

Objet : Conseil ED SPI (en visioconférence, suite au COVID-19)

Date : Vendredi 5 juin 2020, 10H - 11H30

Présents : Brigitte Bordes, Henri Bertin, Jérôme Cayssol, Vincent Cecchini, Emmanuel Di Folco, Intissar Farah, Franck Gobet, Nathalie Labat, Maxime Lavaud, Achille Mambuku, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Sylvie Renaud, Thierry Toupance, Valérie Vigneras.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Mejd Azaiez, Stéphane Baste, Jean-Christophe Batsale, Jean-Luc Battaglia, Yann Deval, Audrey Giremus, Francis Hardouin, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Brahim Lounis, Jean-Luc Pozzo, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Alois Würger.

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés.

1. Analyse d'une demande d'autorisation d'inscription à l'HDR.

Un candidat, pour lequel un rapport interne a été demandé, avait été préalablement reçu par le directeur de l'école doctorale.

Le rapport est lu par le directeur de l'école doctorale en raison de l'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale donne un avis très favorable à cette demande qui sera présentée au prochain Conseil ACadémique Restreint du 2 juillet 2020.

2. Règlement intérieur.

Depuis la dernière réunion du conseil, le nouveau règlement intérieur a été actualisé suite à quelques retours.

Le conseil de l'école doctorale valide cette dernière version qui sera mise en ligne sur le site web de l'ED.

3. Bilan des appels à projets.

➤ Appel "Doctorat international 2020 - mobilité, internationalisation des études doctorales"

Compte tenu de la crise sanitaire actuelle, aucune décision ne peut être prise pour le moment, les déplacements à l'international étant suspendus jusqu'à nouvel ordre.

Les résultats seront communiqués lorsque les voyages à l'étranger seront de nouveau possibles. Pour rappel, le conseil de l'ED du 21 mars dernier avait classé les 2 projets reçus.

➤ Appel "Doctorat international 2020 - thèses en partenariat international sur destinations ciblées"

L'IdEx propose le financement de 8 contrats doctoraux à hauteur de 100 % (pour 10 dossiers éligibles).

Pour rappel, l'ED SPI avait transmis à l'IdEx les deux projets reçus avec un avis A+, lors de son conseil du 26 février dernier.

L'IdEx a fait examiner les dossiers par deux rapporteurs. Les moyennes des notes obtenues ont permis d'établir un classement des projets.

Les deux projets de l'ED SPI ont été retenus.

➤ Appel "Doctorat interdisciplinaire 2020".

Le collège des EDs propose le financement de 7 contrats doctoraux (pour 22 dossiers éligibles).

Pour rappel, l'ED SPI avait transmis à l'IdEx 4 dossiers avec un avis A+, A ou B, lors de son conseil du 26 février dernier.

Le collège des écoles doctorales a fait examiner les dossiers par deux rapporteurs. Les moyennes des notes obtenues mises en regard des avis formulés par les deux écoles doctorales porteuses du projet ont permis d'établir un classement des dossiers.

Les projets de l'ED SPI retenus sont les deux pour lesquels l'ED avait donné un avis A+.

4. Sélection d'un candidat au prix de thèse de l'université de Bordeaux.

Quatre prix dotés d'une prime de 1500 € récompenseront des thèses d'excellence soutenues en 2019. Chaque ED doit présélectionner un candidat. Les candidats relevant de l'ED SPI peuvent prétendre au prix « sciences et technologies » et au prix « spécial du jury international ».

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

Sept docteurs de l'ED SPI ont candidaté pour ce prix : 4 en Mécanique, 2 en Électronique et 1 en Lasers, matière, nanosciences.
L'un d'entre eux a été sélectionné.

Après une audition se déroulant le 18 Juin, un jury pluridisciplinaire composé d'experts internationaux se prononcera sur le classement des candidats pour chacun des prix.

5. Comité de suivi individuel.

Suite à la situation sanitaire actuelle, l'équipe de direction de l'école doctorale propose de revoir l'organisation du comité de suivi individuel pour cette année.

Le format du rapport d'étape est modifié avec l'ajout de quelques questions dans le but :

- d'identifier des difficultés rencontrées par les doctorants en lien avec la crise sanitaire,
- d'avoir une estimation de l'impact de la période de confinement et d'interruption sur la durée de la thèse,
- de savoir si une réorientation du sujet de thèse est envisagée.

Les doctorants auront également la possibilité d'ajouter des commentaires.

De plus, tous les entretiens ne pouvant pas avoir lieu dans de bonnes conditions, il est proposé de les réserver uniquement aux cas suivants :

- sur demande des doctorants en 1^{ère} ou 2^{ème} année
- sur demande du comité de suivi pour les doctorants en 1^{ère} ou 2^{ème} année, si des difficultés sont détectées dans le rapport d'étape.

Le conseil de l'ED valide ces propositions et le calendrier des entretiens avec les doctorants en deux vagues :

- . entretiens des doctorants en 1^{ère} ou 2^{ème} année (sur demande) : Juin-Juillet 2020
- . entretiens des doctorants en 3^{ème} année et plus : Octobre 2020

Comme l'an dernier, seuls les doctorants de 3^{ème} année qui ne seront pas en mesure de soutenir leur thèse avant la fin de l'année civile seront concernés par le comité de suivi individuel à la rentrée afin que l'ED puisse donner un avis pour une réinscription dérogatoire.

6. Prolongation des contrats doctoraux.

Le directeur de l'école doctorale énonce les communiqués du Ministère et de l'ANR.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

Communiqué ministère du 23.04.2020 :

autorisation, si nécessaire, de prolongation des thèses et des contrats doctoraux

Eu égard à l'ampleur de cette crise sans précédent, la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a décidé d'un accompagnement financier des prolongations de contrats doctoraux, en particulier pour l'ensemble des contrats financés par l'Etat (y compris CIFRE et financements A.N.R.).

Communiqué ANR du 12.05.2020 :

L'impact financier de la crise sanitaire sera pris en compte par l'ANR grâce à un financement compensatoire permettant la prolongation de contrats de thèse, de post-doctorat, ainsi que de CDD d'ingénieurs et de techniciens financés sur projet ANR. Une concertation est actuellement menée avec le MESRI et plusieurs établissements financeurs afin d'harmoniser les dispositifs et de définir de façon précise les règles de compensation ainsi que les modalités d'application et de versement. Il est à noter que le dispositif sera parfaitement formalisé, les demandes de compensation seront centralisées par les services gestionnaires des établissements ou organismes.

À ce jour, le collège des écoles doctorales ne dispose d'aucune information concrète sur les moyens, conditions et mesures qui seront mis en œuvre pour des demandes de prolongation des thèses. Les informations sont fluctuantes et contradictoires.

En attente d'instructions claires du ministère avec une enveloppe budgétaire, l'université de Bordeaux réfléchit à différents scénarii pour doctorants sous financement MESRI :

- au cas par cas (trop difficile)
- forfait unique pour tous les doctorants
- forfait avec 3 possibilités tarifaires uniquement 3^{ème} année ou ouvert aux doctorants sur toutes les années.

Une estimation du budget nécessaire serait comprise entre 1 et 4 millions d'euros, pour seulement ¼ des doctorants ayant pour employeur UBx.

L'objectif est de remonter assez rapidement au MESRI une proposition de chiffrage en espérant que les autres financeurs (EPST, fondations caritatives...) s'alignent sur la proposition qui sera retenue.

De plus, au niveau de l'université, le collège des écoles doctorales propose de rallonger la date limite de soutenance au 31 mars 2021, sans avoir besoin de payer des droits d'inscription ; les doctorants en 3^{ème} année concernés, soutenant entre janvier et fin mars 2021 devraient néanmoins se réinscrire.

Cette décision sera soumise au vote du Conseil Académique du 9 juillet 2020.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

7. Calendrier HCERES, vague B.

Le calendrier des trois volets d'évaluation (établissement, recherche, formation) n'est pas encore définitif.

Les écoles doctorales et le collège des écoles doctorales seront inclus dans le volet formation. Un retour des dossiers pourrait être demandé par l'HCERES pour février 2021, en vue d'une évaluation sur site au 2nd semestre 2021.

Si ces dates sont maintenues, le prochain contrat quinquennal débuterait, comme prévu, au 1^{er} janvier 2022.

8. Abandons de thèse CD MESRI.

Un nouveau candidat retenu en juillet 2018 financement CD MESRI (AAP Contrat doctoral UBx - ED SPI sur "sujet") a démissionné en mai 2020.

Il reste donc un an de financement disponible, à partir de septembre 2020.

Suite à un autre abandon présenté lors du conseil de l'ED du 26 février dernier, l'école doctorale a reçu une proposition du LAB de financer les deux années manquantes (à partir de septembre 2021), sur fonds propres.

De même, suite à un avis défavorable du FSD reçu tardivement sur un autre candidat retenu en juillet 2019, la directrice de thèse a finalement renoncé en mai dernier à rechercher un autre candidat.

L'équipe de direction de l'école doctorale propose donc de lancer un appel auprès des laboratoires rattachés à l'ED SPI pour rechercher un candidat sur un autre sujet de thèse et rappelle qu'un contrat doctoral pourra être restitué sous réserve de pouvoir apporter un financement complémentaire pour compléter le contrat doctoral en 3^{ème} année. Le versement du financement MESRI n'étant pas interrompu, une thèse qui débuterait en Septembre 2020 nécessiterait un complément de 12 mois de salaire, mobilisable à partir de septembre 2022.

Les dossiers proposant un couple « candidat – complément de financement » seront présentés et discutés en bureau d'ED fin Juin, début Juillet. La sélection et la validation en conseil d'ED pourra avoir lieu le 10 Juillet prochain.

Collège des écoles doctorales

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**
N°209

9. Informations générales.

✓ Journée de l'ED du 12 mars 2020 (domaine du Haut-Carré) :

~ 185 participants

8 intervenants, 6 présentations orales de doctorants, 65 posters

Trois prix ont été attribués récompensant les meilleures présentation orale et posters (800 € en soutien à une conférence internationale).

✓ En juin 2020 :

Lancement appel Mission Complémentaire Enseignement	3 juin 2020
Envoi des rapports d'étape aux doctorants en 1 ^{ère} et 2 ^{ème} année	4 juin 2020
Entretiens comité de suivi (sur demande)	Juin/Juillet 2020

Prochain conseil : 10 juillet 2020, à 10 heures

Objet : Conseil ED SPI
(en visioconférence et en présentiel, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19)

Date : Lundi 21 septembre 2020, 10H00-11H45

Présents : Henri Bertin, Brigitte Bordes, Élise Clavé, Yann Deval, Emmanuel Di Folco, Martin Fauré, Franck Gobet, Delphine Lacanette, Maxime Lavaud, Xavier Moreau, Sylvie Renaud, Mariann Touzac, Valérie Vigneras.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Jean-Luc Battaglia, Jean-Christophe Batsale, Vincent Cecchini, Audrey Giremus, Francis Hardouin, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Brahim Lounis, Jean Oberlé, Achille Mambuku, Jean-Luc Pozzo, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Thierry Toupance, Aloïs Würger.

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient invités à ce conseil.

1. Analyse des demandes d'autorisation d'inscription à l'HDR et à l'ADT.

Trois candidats avaient été préalablement reçus par le directeur de l'école doctorale et ont présenté des dossiers pour lesquels des rapports internes ont été sollicités.

Les rapporteurs présents font état des dossiers, ou le rapport est lu par le directeur de l'école doctorale en cas d'indisponibilité du rapporteur. Le conseil de l'école doctorale transmet toutes ces demandes avec un avis très favorable.

Ces demandes seront présentées au Conseil ACadémique Restreint du 8 octobre 2020.

Pour information, sur l'année civile 2020, l'ED SPI aura donné des avis favorables pour 7 demandes d'autorisation à l'inscription l'HDR + 3 demandes indépendantes d'ADT.

Les prochaines candidatures à l'autorisation d'inscription HDR / ADT seront examinées lors d'un conseil d'ED en février 2021. Les candidats sont invités à prendre contact auprès de l'ED SPI avant la fin de l'année 2020.

2. Point sur les inscriptions des candidats retenus sur un contrat doctoral UBx

Le directeur de l'ED SPI précise l'état d'avancement de l'inscription de chaque candidat sélectionné sur contrat doctoral UBx et validé au conseil de l'ED de juillet dernier. À l'exception de trois d'entre eux, tous les autres ont commencé leurs démarches administratives, voire même sont inscrits.

3. Prolongation de financement contrats doctoraux

Entre juin et juillet derniers, les doctorants ont été interrogés par l'université de Bordeaux, via l'outil ADUM, pour exprimer leurs besoins de prolongation de durée et, ou de financement de thèse. Chaque doctorant a été amené à quantifier et justifier sa demande. Cette expression a été soumise à la validation du directeur de thèse, du directeur d'unité et *in fine* de l'ED de rattachement. Concernant l'ED SPI, 162 doctorants ont répondu à l'enquête et 102 doctorants ont exprimé une demande de prolongation de durée et de financement de thèse.

La commission d'arbitrage, composée de vice-présidents de l'université et du directeur du collège des Ecoles Doctorales, s'est focalisée sur les contrats gérés par UBx. Elle a validé, le 27 juillet dernier, l'avis qui avait été donné par les écoles doctorales pour les doctorants en 3^{ème} année et plus en 2019-2020. Elle a fait par ailleurs remonté les avis auprès des EPST et autres établissements partenaires pour les demandes de doctorants sous contrat doctoral non géré par UBx.

Concernant les doctorants sous contrat doctoral UBx en 3^{ème} année ou plus, 129 demandes de prolongation ont été abondées par l'université. Le coût est un peu supérieur à 1 M€. L'université est en attente de compensation du ministère, qu'elle espère à hauteur de 800 k€. Les doctorants concernés ont été informés par le collège des écoles doctorales des démarches urgentes d'inscription à effectuer pour pouvoir signer leur avenant.

Concernant l'ED SPI, 18 doctorants sont concernés par cette prolongation de contrat doctoral variant entre 1 et 5 mois.

Le collège des écoles doctorales va lancer une seconde enquête, du 1^{er} au 9 octobre 2020, toujours via ADUM, pour questionner celles et ceux qui n'ont pas pu répondre à la première enquête.

Aucun financement exceptionnel n'est encore acquis par l'université pour ces prolongations. L'établissement ne peut donc pas encore se positionner sur l'ampleur de l'aide qu'il pourra fournir sur fonds propres pour prolonger les contrats doctoraux des doctorants en 1^{ère} ou 2^{ème} année en 2019-2020.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

Au printemps 2021, une réévaluation des demandes des doctorants en 1^{ère} ou 2^{ème} année en 2019-2020 est prévue pour permettre un réajustement (à la baisse, uniquement !) de la durée de prolongation du contrat doctoral. Par ailleurs, une demande budgétaire auprès du ministère sera remontée pour les 2 ans à venir.

Pour information, les demandes de prolongation des doctorants sur financement Région Nouvelle sont gérées par la Direction de la Recherche.

4. Points divers

➤ **Retour sur les attributions MCE (mission complémentaire enseignement) pour l'année universitaire 2020-2021 :**

Cette année 45 doctorants ont candidaté à une mission complémentaire enseignement :

Nombre total candidatures	Composantes demandées	
45 13 : 1 ^{ère} année, 16 : 2 ^{ème} année, 16 : 3 ^{ème} année	UF SDI	Non précisé
	15	1
	UF Physique	IUT
	13	13
Bordeaux INP	Autre (UF STE, IOGS...)	
3	3	3

43 doctorants bénéficieront d'une MCE accordée à hauteur de 64H ou 32H dans une seule composante, ou de 2x32H dans 2 composantes.

Retour des composantes : 43 doctorants bénéficiaires d'une MCE (données juillet)

Composantes :	Nb de MCE accordées :	
	64 h	32 h
IUT	9	2
UF SDI	11	4
UF Physique	2	12
Bordeaux INP / IOGS / UF STE	3 / 1 / 0	0 / 0 / 1

➤ **Bilan du comité de suivi individuel :**

Le directeur de l'ED SPI précise le bilan des entretiens des doctorants inscrits en 1^{ère} année (avant le 1^{er} Janvier 2020) et en 2^{ème} année.

Pour rappel, 171 doctorants ont été sollicités pour rendre leur rapport d'étape et pour un entretien individuel (sur demande). Cette année, en raison du contexte sanitaire, les entretiens individuels n'ont pas pu avoir lieu mais le comité de suivi individuel (composé des responsables de spécialités de thèse) a établi un compte-rendu et sollicité ou non un entretien auprès du doctorant pour complément d'informations ou s'il identifiait d'éventuelles difficultés.

(données au 17 septembre 2020)

	APN	LMN	APSI-IC	ELN	MECA
Nombre de rapports d'étape reçus	23	41	33	41	38
Nombre de doctorants concernés	23	42	35	42	39
% de doctorants consultés	100	97	94	97	97

Les doctorants actuellement en 3^{ème} année qui ne soutiendraient pas avant la fin de l'année civile, ont été sollicités par l'école doctorale pour remettre leur rapport d'étape annuel avant le 1^{er} octobre et avoir un entretien avec le comité de suivi individuel (CSI) afin d'examiner leur demande de réinscription en 4^{ème} année.

Les réinscriptions, qui devront être finalisées avant le 6/11/2020, se feront sur la base d'un avis positif du CSI et d'un complément de financement. En l'absence de complément de financement, la réinscription se fera au fil de l'eau et sera conditionnée, comme chaque année, par la délivrance d'un manuscrit validé par le directeur de thèse.

Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

➤ **Point sur les inscriptions / réinscriptions pour l'année universitaire 2020-2021 :**
(données au 17 septembre 2020)

Inscriptions/ réinscriptions 2020-2021	1 ^{ère} année CD MESRI	1 ^{ère} année autre financeur	2 ^{ème} et 3 ^{ème} année	4 ^{ème} année et plus
Validés par l'ED	10	7	83	4
En cours de démarche / relancés par mail	8	25	106	29
Total attendu :	21	-	189	91 *

* APN : 9 LMN : 20 APSI-IC : 17 ELN : 18 MECA : 27

Date limite pour les réinscriptions : 6 novembre 2020.

➤ **Calendrier :**

Octobre 2020	Jeudi 1^{er} : date limite remise rapport d'étape inscription 4 ^{ème} année
	Appel formation disciplinaire
	Conseil ED SPI (exceptionnel) - Bilan / projet HCERES ED SPI
Novembre 2020	Vendredi 6 : date limite pour les réinscriptions administratives
	Vendredi 13 : journée de rentrée des nouveaux doctorants
Décembre 2020	2^{ème} ou 3^{ème} semaine : conseil ED SPI
Février 2021	Samedi 6 : cérémonie de remise de diplôme des docteurs 2020 *
Mars 2021	Jeudi 11 : journée de l'ED SPI (au Haut-Carré) - en présentiel ?

* si les conditions sanitaires le permettent

compte-rendu

-
- Objet :** Conseil ED SPI
(en visioconférence et en présentiel, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19)
- Date :** Lundi 2 novembre 2020, 10H00-11H30
- Présents :** Henri Bertin, Brigitte Bordes, Emmanuel Di Folco, Audrey Giremus, Franck Gobet, Delphine Lacanette, Nadezda Smirnova, Philippe Tamarat, Thierry Toupance, Mariann Touzac, Valérie Vigneras.
- Excusés :** Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Jean-Luc Battaglia, Jean-Christophe Batsale, Sandra Beauvarlet, Vincent Cecchini, Yann Deval, Francis Hardouin, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Maxime Lavaud, Brahim Lounis, Xavier Moreau, Sylvie Renaud Jean Oberlé, Achille Mambuku, Jean-Luc Pozzo, Sylvie Renaud, Aloïs Würger.

Les membres du bureau de l'école doctorale étaient invités à ce conseil.

Ordre du jour : **présentation et examen du dossier bilan en prévision de l'évaluation de l'ED par l'HCERES.**

Objet : Conseil ED SPI

Date : Lundi 14 décembre 2020, 10h00-11H15
(en visioconférence, en raison des contraintes sanitaires liées au COVID-19)

Présents : Jean-Christophe Batsale, Brigitte Bordes, Sandra Beauvarlet, Jérôme Cayssol, Vincent Cecchini, Yann Deval (*proc. Xavier Moreau*), Emmanuel Di Folco (*représentant Pascal Bordé*), Audrey Giremus, Franck Gobet, Francis Hardouin, Nathalie Labat, Maxime Lavaud, Fabrice Piquemal, Fabio Pistolesi, Sylvie Renaud, Giorgio Santarelli (*représentant Philippe Bouyer*), Philippe Tamarat, Mariann Touzac, Valérie Vigneras (*proc. Delphine Lacanette*), Gérard Vignoles, Cécile Zakri.

Excusés : Benoît Appert-Colin, Stéphane Baste, Jean-Luc Battaglia, Henri Bertin, Nadine Couture, Delphine Lacanette, Jean-Luc Lachaud, Bertrand Laine, Achille Mambuku, Éric Mével, Xavier Moreau, Jean Oberlé, Jean-Luc Pozzo, Nadezda Smirnova, Thierry Toupance, Aloïs Würger.

Les directeurs d'unités et les membres du bureau de l'école doctorale étaient conviés à ce conseil.

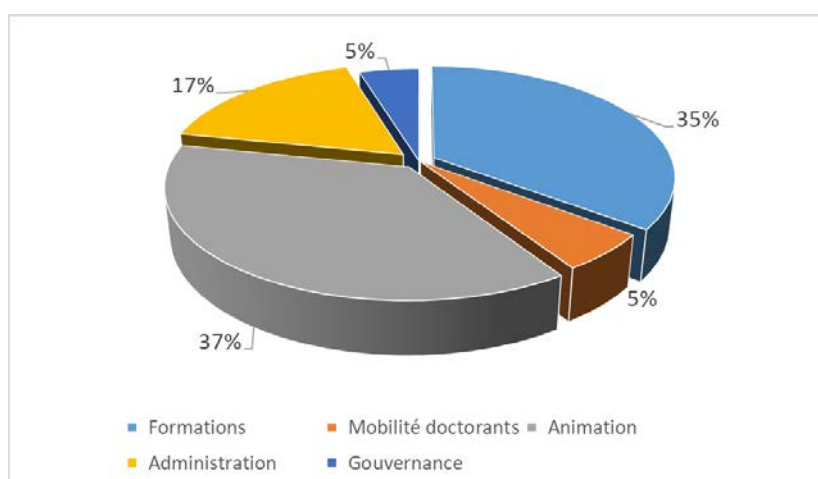
1. Bilan 2020 ED SPI

Cette dernière réunion du conseil de l'ED SPI en 2020 commence par un bilan de l'année écoulée concernant différents aspects : budget, statistiques de soutenances, effectifs doctorants/titulaires de l'HDR et internationalisation.

➤ Budget 2020 / Notification 2021

Budget 2020

Ci-contre, la répartition des dépenses de l'ED SPI sur l'exercice 2020.



Collège des écoles doctorales

École doctorale **Sciences Physiques et de l'Ingénieur**
N°209

- . Formations (formations disciplinaires, comité de suivi)
- . Mobilité internationale des doctorants (aide à la mobilité rentrante d'une nouvelle doctorante)
- . Animation scientifique (journée ED)
- . Administration (bureautique, fournitures, aménagement)
- . Soutien aux associations de doctorants
- . Gouvernance (missions, réseau REDOC)

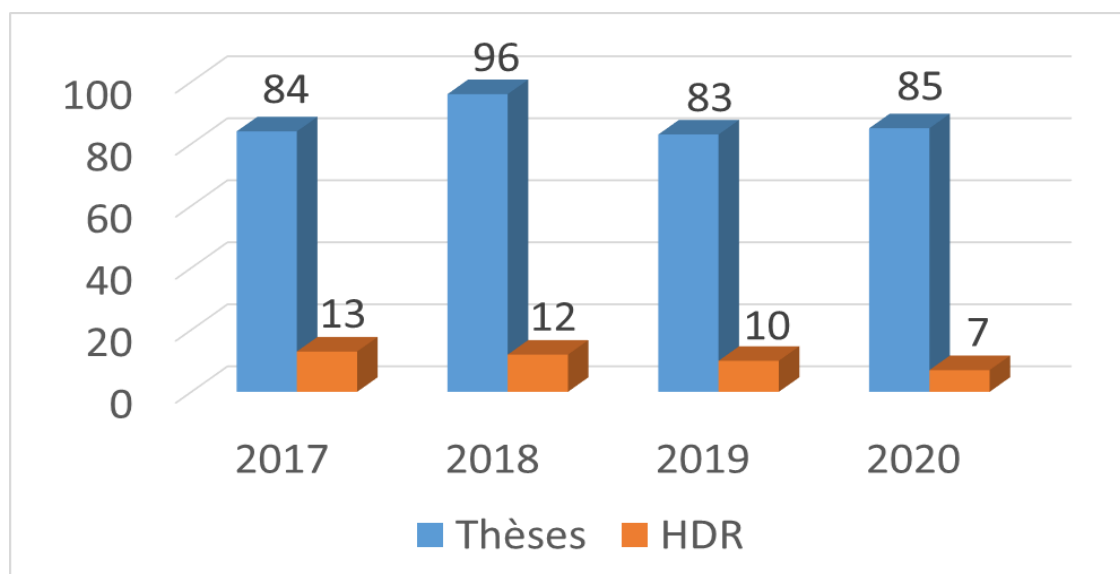
En 2020, du fait du contexte sanitaire, l'ED SPI n'a pas pu lancer son appel à soutien financier pour une mobilité internationale.

En 2021, le montant alloué à l'ED SPI n'a pas encore été précisé. Il pourrait être soit revu à la baisse (si réserve prudentielle : 29 995 euros) soit reconduit à l'identique (environ 32 k€).

Comme l'an dernier, l'investissement des membres du comité de suivi pour les entretiens annuels des doctorants sera rétribué en heures SGSE.

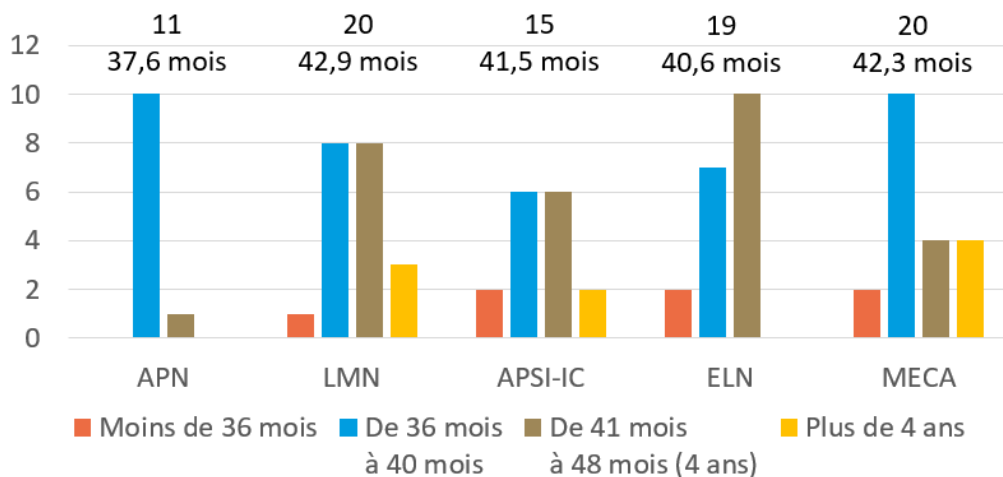
Suivant l'évolution de la situation, l'appel à la mobilité des doctorants à l'international sera de nouveau proposé en 2021 pour montant à évaluer en Juillet prochain.

➤ **Évolution des soutenances de thèses et HDR sur 3 ans :**



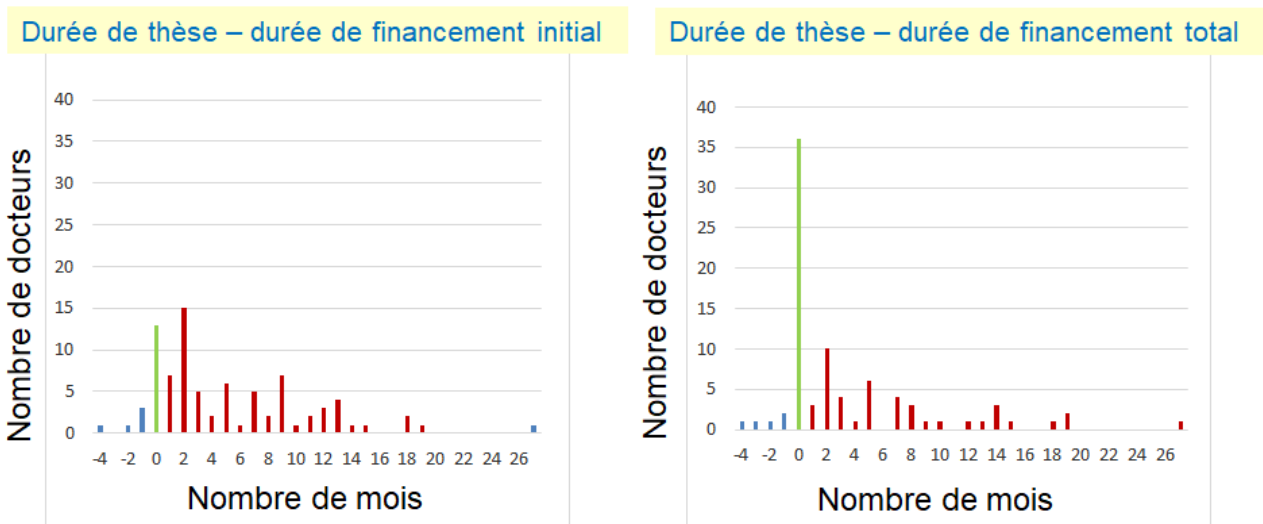
Durée moyenne des thèses (2020) : 41,3 mois (contre 40,6 mois en 2019). Une thèse d'une durée de 63 mois (suite à un grave accident d'un doctorant) et le report de certaines soutenances, suite au confinement expliquent en partie la hausse de cet indicateur par rapport à l'an dernier.

La répartition des durées de thèse en fonction des spécialités est représentée ci-dessous et montre une certaine disparité selon les champs disciplinaires :



Une analyse de la durée des thèses soutenues en 2020 par rapport d'une part à la durée du financement montre que :

- 3/4 des thèses ont une durée supérieure à celle du financement initial (36 ou 48 mois)
- 1 thèse sur 2 se termine au-delà de la durée du financement total
(et dans 22 % des cas, le déficit de financement est supérieur à 5 mois)



Collège des écoles doctorales

École doctorale Sciences Physiques et de l'Ingénieur
N°209

Pour rappel, nous avons eu à traiter 7 autorisations d'inscription à l'HDR et 3 demandes ADT en 2020. Le contexte sanitaire a certainement contribué à cette diminution du nombre des demandes d'HDR (- 3 par rapport à 2019).

➤ **Bilan des publications des docteurs 2020 :**

Les 85 docteurs ayant soutenu en 2020 ont contribué à :

- ✓ 112 publications de rang A (IF ≥ 1)
- ✓ 74 autres publications écrites
- ✓ 167 communications orales
- ✓ 5 brevets

Le nombre de docteurs ayant contribué aux différents types de communications se répartissent selon les statistiques suivantes :

Publications rang A (IF ≥ 1)	Uniquement autres publications	Uniquement communications orales
56 docteurs (64 %) dont 43 docteurs en 1 ^{er} auteur (51 %)	16 docteurs (19 %)	11 docteurs (13 %)

Ces informations reflètent les communications à la date de soutenance des docteurs et ne prend pas en compte les résultats qui sont diffusés ou publiés ultérieurement.

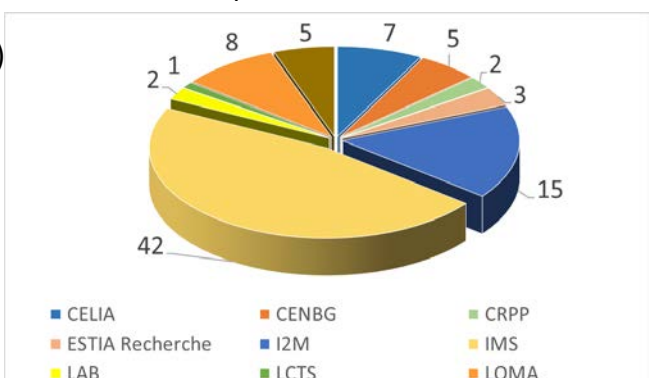
Seuls 2 doctorants n'ont aucune communication au moment de la soutenance de leur thèse. Aussi, ces statistiques sont plutôt positives et conditionner l'autorisation de soutenance à au moins une communication pré-soutenance ne semble toujours pas se justifier à ce jour. Il est néanmoins rappelé régulièrement aux doctorants que les communications sont les moyens de valoriser leurs travaux de thèse et de les intégrer à ceux de la communauté internationale.

➤ **Bilan des 1ères inscriptions en 2019/2020 :**

90 nouveaux doctorants (dont 48 de nationalité étrangère).

Nombre de doctorants en cotutelle : 3. Ce nombre est en baisse sensible depuis deux ans (16 en 2018/2019 et 7 en 2019/2020). C'est une situation à suivre l'année prochaine.

Répartition des nouveaux doctorants (2019-2020) par laboratoire :

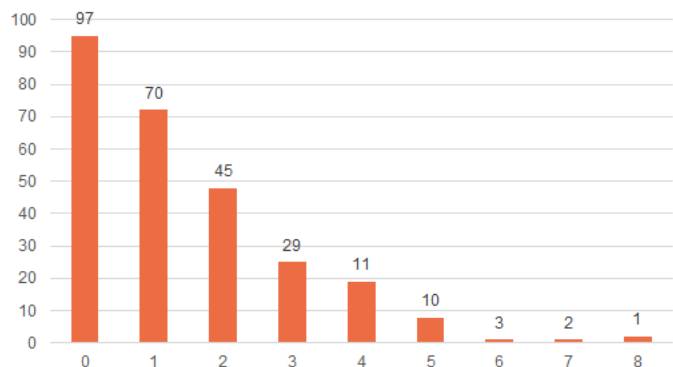


➤ L'ED SPI en chiffres (au 9 Décembre 2020) :

- . Nombre de doctorants : 326 inscriptions finalisées
- . Nombre d'abandons en 2020 : 12 déclarés soit un taux de 3,6 % (comme l'an dernier). Parmi ces 12 doctorants, 2 étaient en cotutelle et continuent leur thèse dans l'établissement partenaire ; 1 a reçu un avis défavorable de la part du FSD après son inscription ; 1 a obtenu un emploi CDI ; 5 se sont réorientés professionnellement ; 1 a démissionné à la suite de deux rapports défavorables sur son manuscrit ; enfin 2 autres devaient déposer leur manuscrit en 5^{ème} année et n'ont pas donné suite.
- . Potentiel d'encadrement : 268 HDR
- . Taux d'encadrement moyen : 1,4
- . Nombre HDR sans doctorant : 97

Ce nombre est en légère augmentation par rapport à l'année passée.

Un message sera envoyé aux directeurs d'unité pour les sensibiliser à cette évolution en prévision des arbitrages à conduire dans le cadre des appels aux financements de thèses actuels et à venir.



- . Nombre de doctorants recensés en 4^{ème} année et plus (pour 2020-2021) : 66 dont
 - 21 ayant déclaré leur soutenance prévue entre janvier et mars 2021 : inscrits
 - 11 en "fausse" 4^{ème} année (1^{ère} inscription entre janvier et juin 2018) : inscrits
 - 19 en 4^{ème} année avec financement : inscrits
 - 3 doctorants étrangers sans financement : inscrits pour obtention visa
 - 4 doctorants en 4^{ème} année sans financement : inscription conditionnée par délivrance manuscrit
 - 1 doctorant en en 5^{ème} année sans financement mais manuscrit prêt et cotutelle : inscrit
 - 4 doctorants en 5^{ème} année : inscription conditionnée par délivrance manuscrit
 - 3 doctorants avec peu d'informations.

2. Présentation des résultats de l'enquête OFVU* sur le devenir des docteurs ayant soutenu en 2016

* OFVU : Observatoire de la Formation et de la Vie Universitaire

83 doctorants ont soutenu leur thèse en 2016 et 64 docteurs ont répondu à l'enquête sur leur devenir à 36 mois, menée par l'université de Bordeaux (soit un taux de réponses de 77 %).

Au 1^{er} décembre 2019 :

- 93,8 % des répondants ont un emploi (dont 65 % en CDI) et environ 1/5 sont à l'étranger.
- 13 % sont encore en situation de post-doc.
- 13 docteurs ont demandé la qualification CNU et 10 docteurs l'ont obtenue.

3. Les contrats doctoraux 2021 / Ventilation (HDR / sujet / mérite)

➤ Candidatures CSC (China Scholarship Council):

L'école doctorale a reçu 13 propositions de sujets, toutes éligibles, et les a validées sur ADUM.

Unité de recherche	Nombre de sujets
CENBG	2
CRPP	1
LOMA	5
LP2N	4
I2M	1

- Date limite recherche de candidats : **18 janvier 2021**
- Date limite instruction ED et FSD : **1^{er} février 2021**
- Transmission CED aux candidats : **Février 2021**
- Dépôt dossier du candidat au CSC : **Mars 2021**
- Sélection CSC et résultats CED : **Mai 2021**

➤ Campagne "Doctorat International IdEx 2021" :

Compte tenu de la situation sanitaire, il n'y aura pas d'appel 2021 sur le volet "Thèse en partenariat international sur destinations ciblées".

Concernant le volet "Soutien à la mobilité des doctorants du site", une discussion est en cours au niveau du collège des écoles doctorales pour maintenir ou non cet appel en 2021.

➤ **Contrats doctoraux d'établissement (MESRI)**

Pour 2021, le nombre de contrats doctoraux alloués à l'ED n'est pas encore connu.

Des discussions sont en cours concernant le contingent des contrats doctoraux de l'université de Bordeaux qui pourrait être soit revu à la baisse (102 ?) soit maintenu comme l'an dernier (107).

En conséquence, les appels à sujets "handicap" et "interdisciplinaires, s'ils sont reconduits ne seront pas lancés, cette année, avant janvier/février 2021.

Si le nombre de contrats doctoraux alloués à l'ED SPI était de 18 comme l'an dernier, il est convenu de conserver le même arbitrage acté en 2020 par le conseil, à savoir :

- 12 allocations sur "sujet" avec priorité donnée aux HDR sans thèse ou sans thèse MESRI
- 6 allocations sur "mérite" avec constitution d'une liste complémentaire sur laquelle l'ED pourra s'appuyer le cas échéant.

4. Dates à retenir

➤ **Calendrier des réunions du conseil de l'ED en 2021**

Fin février	Examen des dossiers d'inscription HDR / ADT
En mars ?	Examen des dossiers des différents appels CD
Fin mai	Examen des dossiers d'inscription HDR / ADT, examen des dossiers de candidatures étudiants sur CD
Juillet	Examen des dossiers de candidatures étudiants sur CD
Fin septembre	Examen des dossiers inscription HDR/ ADT
Décembre	Bilan 2021

➤ **Autres dates**

Jeu. 11 mars	Journée annuelle de l'ED SPI (Domaine du Haut-Carré)
Samedi 17 avril	Cérémonie des docteurs 2020 (Pin Galant, Mérignac)
Mai/juin 2021	Comités de suivi de thèse
28 et 29 Sept. 2021	Visite comité HCERES